



# DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT

RAPPORT DE VISITE - DOSSIER N°

Date et lieu de la visite :

Demandeur / N° Tel :

Représenté par (le cas échéant) :

## Informations sur le logement

Type d'habitation  maison individuelle  appartement

Localisation de l'appartement dans l'immeuble :

Nombre de logements dans l'immeuble :

Typologie du logement :

Superficie :

Meublé :  oui  non

## Habitabilité

Cave, sous-sol ou combles aménagés :  oui  non

Présence de pièces sans ouvertures vers l'extérieur :  oui  non

Eclairage naturel des pièces principales :  conforme  non-conforme

Pièce principale d'au moins 9 m<sup>2</sup>  conforme  non-conforme

Hauteur sous plafonds supérieur à 2m20  conforme  non-conforme

## Assainissement

Evacuation des eaux pluviales  conforme  non-conforme

Evacuation des eaux usées  conforme  non-conforme

Tout à l'égout  non concerné  conforme  non-conforme

Assainissement autonome :  non concerné  conforme  non-conforme

## Etat extérieur du bâtiment

Etat de la toiture (charpente, étanchéité) :  bon  mauvais  à vérifier  à déterminer

Etat des planchers (effondrement, affaissement) :  bon  mauvais  à vérifier  à déterminer

Etat des menuiseries (fonctionnement, affaissement) :  bon  mauvais  à vérifier  à déterminer

Etat des murs extérieurs (étanchéité, isolation, stabilité) :  bon  mauvais  à vérifier  à déterminer

## Prévention risque de chute

Garde-corps :  non concerné  conforme  non-conforme

Rambarde :  non concerné  conforme  non-conforme

Escalier :  non concerné  conforme  non-conforme

## Equipement du logement

Installation électrique  conforme  non-conforme

Installation gaz  conforme  non-conforme  sans objet

Détecteur de fumée  conforme  non-conforme

### Ventilation / VMC

Cuisine  conforme  non-conforme  
Salle de bains  conforme  non-conforme  
WC  conforme  non-conforme  
Pièce principale  conforme  non-conforme

### Cabinet d'aisance privatif collectif

Si collectif	Nombre suffisant (1 pour 10 max)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Distance (moins de 30m des locaux qu'il dessert)	<input type="checkbox"/> conforme <input type="checkbox"/> non-conforme
	A l'abri du gel	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si privatif	Implantation (donnant sur cuisine ou séjour pour les logements de plus de 3 pièces)	<input type="checkbox"/> conforme <input type="checkbox"/> non-conforme

### Chauffage :

Absence de chauffage  gaz  électricité  fioul  pétrole  bois  autre

Dans toutes les pièces :  oui  non

Risque d'intoxication CO : Présence de détecteur :  oui  non

Système d'aération :  obstrué  inexistant  insuffisant  présent

Système d'évacuation :  obstrué  non étanche ou déboité  présent  absent

Certificat entretien chaudière :  oui  non  sans objet

Certificat de ramonage :  oui  non  sans objet

### Production d'eau chaude cuisine et salle de bains :

Absence  électrique  gaz  fuel  bois  charbon

Système d'aération :  obstrué  inexistant  insuffisant  présent

Système d'évacuation :  obstrué  non étanche ou déboité  présent

Certificat entretien eau chaude :  oui  non  sans objet

### Etat intérieur du logement

Etat des revêtements :  bon  mauvais  à vérifier  à déterminer

Etat des serrureries :  bon  mauvais  à vérifier  à déterminer

### **Risque de plomb**

Logement d'avant 1949 :  Oui  non

Etat des peintures :  bon  moyen  mauvais

### **Observations générales et propositions**

NB : ce rapport a été établi avec des éléments visibles, déclaratifs et disponibles au jour du passage du technicien

« Les informations collectées sur le logement peuvent faire l'objet d'un traitement informatique par les services de la commune de La Réole, par la caisse d'allocations familiales ou dans le cadre de la cellule de lutte contre l'habitat indigne et le mal logement. Ces informations peuvent être transmises aux institutions compétentes en matière d'habitat indigne : agence régionale de santé, collectivités territoriales, fonds de solidarité logement et être utilisées aux fins d'études, d'enquêtes et de sondages. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification auprès du Maire de la commune, du directeur de la CAF (demande formulée par courrier postal accompagnée d'une preuve d'identité) et auprès du préfet de département où se situe le logement selon les modalités prévues par l'article 5 de l'arrêté du 30 septembre 2011 portant création d'un traitement de données à caractère personnel relatif à l'habitat indigne et non décent. »